



LIEU Bâtiment COOP
Quai de l'industrie 20, 1070 Bruxelles

DATE 28/06/2017

RÉALISÉ PAR Fabian Stévenne

PRÉSENTS Orateurs :
Samuel Deroover, Cabinet Vervoort
Olivier Mahy, Echevin Molenbeek
Christophe Dielis, Echevin Anderlecht
Elsa Bouillot, 1010 au
Nadia Casabella, 1010 au
Petra Pferdmenges, Alive architecture
Simon Auperpin, Taktyk & Alive
architecture
Thierry Kandjee, Taktyk
Philippe Piéreuse, SPRB - DRU

Pascal Sac, modérateur

EXCUSÉS Rudi Vervoort

PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION

CRU 3 - "Gare de l'Ouest"
Deuxième AG
Réf. cru 3 pv ag 28 06 2017

CRU 3 « Gare de l'OUest »

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 28 juin 2017

Samuel Deroover introduit l'Assemblée Générale, cf. présentation [CRU03_AG02.pptx](#)

Philippe Piéreuse fait une présentation de l'outil « Contrat de Rénovation Urbaine », cf. [CRU03_AG02.pptx](#)

Ensuite, Simon Auperpin et Petra Pferdmenges du bureau d'études Alive architecture présentent le diagnostic de manière synthétique et le projet de programme, tel qu'approuvé le 01 juin par le Gouvernement, cf. [CRU3 présentation AG.2.pdf](#)

Après les présentations, les personnes présentes dans le public posent leurs questions.

1. Réflexions autour des actions transversales :
 - Habitant : Quid de la banque alimentaire ? Est-ce que la rue de Glasgow devient piétonne ?
2. Réponses relatives aux actions transversales :



- Bureau d'études : la banque alimentaire est une opération à initier car il n'y a pas de porteur ni de financement . La rue de Glasgow ne devient pas exclusivement piétonne. Une piste cyclable y sera aménagée.
3. Réflexions autour des actions par site :
- Habitant : l'ensemble des opérations proposées sont concentrées entre Beekant et la Gare de L'ouest, QUID des alentours directs du canal (place Albert, les quais,...)?
 - Habitant : Pourquoi proposer de réaliser un pont aussi proche de la station Delacroix ? cette proposition n'est pas fonctionnelle pour aller à l'abattoir. Ne serait-il pas possible de faire un projet mixte entre les 2 propositions (départ Vivaqua et arrivée rue des matériaux) ?
 - Centre de Rénovation Urbaine : les documents présentés sont assez compliqués à lire, pourriez-vous réexpliquer l'opération B.10. Le budget alloué à l'étude faisabilité des tours de logements est une excellente idée.
 - Habitant : pourquoi ne pas imaginer des passerelles plus larges afin de les verdurer ?
 - Habitant : les infrastructures existantes (pont Ropsy chaudron) sont de très mauvaises qualités et peu adaptées aux traversées, il est dommage d'investir dans de nouvelles passerelles alors que les infrastructures existantes sont en mauvais états et nécessiteraient d'être adaptées.
 - Habitant : La traversée du carrefour Biestebroek à vélo ou à pied est très fastidieuse.
 - IEB : Combien de logement sont prévus dans le CRU ? Comment sera organisée la participation ? Qu'entendez-vous par réappropriation ? Pourriez-vous nous informer sur l'élaboration du PAD, quel est son impact sur le CRU ?
 - Abatan : Concernant le projet B.14, y a-t-il une programmation concernant la rue pour aboutir à un projet de qualité ? Comment se fait la coordination entre le CRU3 et CRU 5 ?
 - VGC : Est-ce que le montant prévu pour la participation est compris dans le budget total de l'opération où vient-il s'y ajouter ? Quand seront lancés les appels à projets ?
 - Habitant : un groupe d'habitant s'inquiète de subir une expropriation ?
 - Habitant : Quid du parking de la Clinique Saint-Anne ?
4. Réponses relatives aux actions par site :
- Commune d'Anderlecht : le périmètre du CRU3 est plus important sur la commune de Molenbeek. Par contre, le CRU5 porte plus sur la commune d'Anderlecht et y développe d'avantage de projets d'espaces verts (petite Senne) aux alentours du canal.
 - Bureau d'études : nous avons proposé 2 traversées lors de l'élaboration du programme. Le choix s'est porté sur le site de Vivaqua car la STIB à l'ambition de faire un projet dans les 10 ans sur sa propriété et n'était donc pas favorable au projet proposé. D'autre part la proposition conservée permet de connecter les stations de métro 1 et 5.
 - Bureau d'études : les projets présentés ne sont qu'une liste de programmations, des bureaux d'études seront mandatés pour réaliser le projet définitif. Tout est encore envisageable sur la forme finale que prendra le projet.



- Cabinet Vervoort : il y aura bien un projet mixte de logement sur le terrain régional situé à droite de la gare de l'Ouest. Les opérateurs associés doivent encore être déterminés, il s'agira probablement d'un partenariat public citydev et SLRB.
 - Bureau d'études : les contraintes techniques liées à la fréquentation élevée du canal limitent les possibilités, l'ambition du CRU est de permettre des traversées.
 - Cabinet Vervoort : relaiera l'information concernant l'importance de réaménager les infrastructures existantes.
 - Cabinet Vervoort : l'opération B.10 prévoit 10.000 m² de logements et l'opération A.6a prévoit 10 unités de logements. Il faut différencier la participation des actions de soutien aux activités de cohésion sociale, les porteurs des projets d'une certaine ampleur (montant d'environ 2.500.000,00 euros devront réserver un montant équivalent à 10% de l'opération pour faire de la participation. Les actions de soutien aux activités sociales se feront sous forme d'appels à projets, de préférence portées conjointement par les deux communes, et suivant les thématiques retenues. Le PAD est un outil régional permettant d'établir un cadre réglementaire dans les zones d'intérêts régionales. Le CRU apporte un budget pour réaliser des opérations tout en tenant compte des prescriptions du PAD.
 - Bureau d'études : nous proposons aux habitants de se réappropriier les espaces utilisés par les voitures.
 - Cabinet Vervoort : Le projet B.14 prévoit la création d'espaces publics. La coordination des projets est financée. Le pré-programme du CRU 5 devrait être approuvé dans les semaines qui arrivent. Les appels à projets seront lancés dès que le programme définitif sera approuvé.
 - Bureau d'études : aucune opération CRU 3 n'implique les biens des habitants ayant exprimé la crainte d'être exproprié.
 - Bureau d'études : actuellement, le statut de la rue de Glasgow n'est pas clair. L'objectif du projet est de permettre aux différents modes de pouvoir cohabiter.
5. Réflexions autour des actions de soutien aux activités de cohésion sociale et de vie collective :
- Habitant : enjeux du canal quid de son développement et des images présentées ?
6. Réponses relatives aux actions de soutien aux activités de cohésion sociale et de vie collective :
- Bureau d'études : les représentations graphiques sont des propositions pour l'appropriation des lieux via l'activation d'activités de cohésion sociale. Il ne s'agit pas de réaménager le canal car cette ambition dépasse les enjeux du CRU3. Le réaménagement des rives du canal nécessite de nombreuses études de mobilité et l'IBGE étudie la verdurisation des rives du canal. Dans le cadre du CRU3, la priorité est d'investir sur les traversées du canal.
7. Réflexions autour des actions à initier :
- Pas de commentaire
8. Réponses relatives aux actions à initier
- Pas de commentaire